

**Tableau de la sous-section 6.2.3 du Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme - Tarifs des permis de construction**

TYPE D'INTERVENTION		TARIF \$	
		USAGE RÉSIDENTIEL	AUTRES USAGES <sup>1</sup>
<b>Bâtiment principal</b>	Nouvelle construction ou implantation	150 \$ (pour le 1er logement)  25 \$ (par logement additionnel)	150 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
	Transformation, agrandissement ou autres travaux majeurs <sup>2</sup>	50 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux	50 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
	Ajout de parties saillantes (patio, galerie, terrasse, etc.)	25 \$	50 \$
<b>Bâtiment complémentaire</b>	Nouvelle construction ou implantation	25 \$	50 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
	Transformation, agrandissement ou autres travaux majeurs <sup>2</sup>	25 \$	25 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
<b>Autres constructions</b>	Piscine	25 \$	25 \$
	Autres	25 \$	25 \$
<b>Installation septique</b>		75 \$	-
<b>Installation de prélèvement d'eau</b>		75 \$	-
<b>Renouvellement de permis de construction</b>		50 % du coût défrayé pour le permis original	

<sup>1</sup> Comprend les usages de type commercial, industriel, institutionnel, etc.

<sup>2</sup> Les travaux majeurs correspondent à des travaux qui affectent la charpente, la structure, la fondation ou les divisions intérieures d'un bâtiment ainsi qu'à des travaux dont la valeur est estimée à plus de 50 000\$. Les travaux de réparation ou de rénovation d'un bâtiment sont assujettis à l'obtention d'un certificat d'autorisation.

**Tableau de la sous-section 6.2.3.2 du Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme - Tarifs des permis de construction agricole**

TYPE D'INTERVENTION		TARIF \$	
		Nouvelle construction	Agrandissement, transformation, conversion
<b>Bâtiment d'élevage</b>	Moins de 10 unités animales	100 \$	50 \$
	Plus de 10 unités animales	150 \$	75 \$
<b>Projet d'élevage porcin</b>	Avec assemblée publique	5000 \$ (Dépôt de garantie)	5000 \$ (Dépôt de garantie)
	Sans assemblée publique	100 \$	100 \$
<b>Autre bâtiment ou construction agricole</b>		50 \$	25 \$

**Tableau de la sous-section 6.2.4 du Règlement relatif à l'administration  
des règlements d'urbanisme - Tarifs des certificats d'autorisation**

TYPE D'INTERVENTION		TARIF \$	
		USAGE RÉSIDENTIEL	AUTRES USAGES <sup>1</sup>
<b>Changement d'usage ou de destination en tout ou en partie d'un immeuble</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Aménagement d'un nouvel usage principal à l'intérieur d'un bâtiment ou sur un terrain</li> <li>- Aménagement ou agrandissement d'une aire pour l'entreposage extérieur à des fins commerciales ou industrielles</li> <li>- Aménagement d'un usage complémentaire de services à l'intérieur d'une habitation</li> <li>- Autres usages complémentaires à l'habitation : <ul style="list-style-type: none"> <li>- location de chambres</li> <li>- logement additionnel</li> <li>- gîtes touristiques</li> <li>- entreprises artisanales</li> </ul> </li> </ul>		25 \$	50 \$
<b>Réparation ou rénovation d'une construction</b> (Le tarif est applicable par bâtiment affecté par les travaux)		25 \$	25 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
<b>Démolition d'une construction</b> (Le tarif est applicable par bâtiment affecté par les travaux)		25 \$	25 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
<b>Déplacement</b> (Le tarif est applicable par bâtiment affecté par les travaux)	Bâtiment principal	50 \$	50 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
	Bâtiment complémentaire	25 \$	25 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
<b>Installation, modification ou remplacement d'une enseigne</b>	Enseigne publicitaire	-	75 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
	Autres enseignes	25 \$	25 \$ de base + 1,00 \$ pour chaque 1 000 \$ du coût estimé des travaux
<b>Installation d'un usage ou construction temporaire</b>	Vente de garage ou marché aux puces <sup>2</sup>	0 \$	25 \$
	Autres usages ou constructions temporaires	25 \$	25 \$
<b>Réalisation de travaux sur la rive ou le littoral</b>	Ouvrage de stabilisation de la rive	50 \$	50 \$
	Autres ouvrages	25 \$	25 \$
<b>Exploitation ou agrandissement d'une sablière ou d'une carrière</b>		-	100 \$
<b>Travaux de déblai ou de remblai</b>		25 \$	25 \$
<b>Abattage d'arbres lorsque réglementé</b>		25 \$	25 \$
<b>Coupe forestière</b>		50 \$	50 \$
<b>Clôture ou muret</b>		25 \$	25 \$
<b>Installation d'élevage</b> (intervention ne faisant pas l'objet d'un permis de construction)		-	50 \$
<b>Aménagement, agrandissement ou modification d'une aire de stationnement, d'une allée d'accès ou d'une aire de chargement et de déchargement</b> (intervention ne faisant pas l'objet d'un permis de construction ou d'un certificat d'autorisation pour un changement d'usage)		25 \$	50 \$

<sup>1</sup> Comprend les usages de type commercial, industriel, institutionnel, etc.

<sup>2</sup> Le certificat d'autorisation est gratuit dans le cas d'une demande effectuée par un organisme sans but lucratif dans le cadre d'une levée de fonds.